

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

11 MARS 2009 (SÉANCE D'AJOURNEMENT)*

Le 11 mars 2009, la session du 25 février 2009 du conseil de la MRC de Témiscamingue se continue, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, à 19 h 00 (7 h 00 pm).

SONT PRÉSENTS À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT :

Monsieur Paul Coulombe , maire d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest
Monsieur Kim Gauthier , maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin
Madame Marie Lefebvre , mairesse de Kipawa
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce
Monsieur Réjean Paquin , maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Marc Champagne , maire de Lorrainville
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
Monsieur Maurice Rivard , maire de Notre-Dame-du-Nord
et préfet suppléant de la MRC
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
Monsieur Gérard Pétrin , maire de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre
Monsieur Normand Roy , maire de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Sylvain Trudel , maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Jean-Pierre Charron , maire de Belleterre
et préfet de la MRC

EST ABSENT :

Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Madame Mireille Bourque , agente de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal, le conseil constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

Mise en situation

03-09-104

Le 25 février 2009, le conseil des maires a convenu d'un ajournement afin de conclure le débat suite à la demande de « réductions majeures au budget 2009 de la MRCT par la ville de Témiscaming et la municipalité de Kipawa, due à la situation économique qui ne cesse de se détériorer. »

Il est proposé par M. Réjean Drouin
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

03-09-105

Demande de réductions majeures au budget 2009 de la MRCT par la ville de Témiscaming et la municipalité de Kipawa, due à la situation économique qui ne cesse de se détériorer.

Considérant la proposition n° 02-09-075 au conseil des maires du 25 février 2009, ayant pour objectif :

- « De ramener le budget 2009 au niveau de l'année 2008, et de procéder par vote secret sur la proposition »;

Considérant les informations juridiques données par le préfet sur les points suivants :

- Le vote (se donne de vive voix) :
Code municipal, art. 149 et 164;
- La prise de décision à double majorité :
Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, art. 201;
- L'élection du préfet, règlement immuable :
Loi sur l'organisation territoriale municipale, art. 210.29.1;
- Les règles budgétaires :
Code municipal, art. 148.0.2, 957.1, 965 et 975.

Monsieur le préfet expose le sujet faisant l'objet de la décision à prendre.

Messieurs les maires de Témiscaming et de Laforce retirent leur proposition (n° 02-09-075) du 25 février 2009.

Après discussion, sur recommandation de M. Philippe Barette, maire de Témiscaming, le conseil des maires accorde une attention particulière tout au long de l'année entre autres aux dossiers suivants ayant une incidence majeure sur les prévisions budgétaires, les quotes-parts et les dépenses de la MRC de Témiscamingue pour l'année 2009 :

➤ Maintien des dépôts en tranchée durant l'année 2009	:	420 320 \$
➤ Relais d'écocentres locaux sous la responsabilité des municipalités locales	:	107 050 \$
➤ Financement 2009 (capital et intérêt) sur emprunt du centre de transbordement, reporté sine die (616 000 \$)	:	79 780 \$
➤ Préventionniste sécurité incendie	:	50 000 \$
➤ Disposition des matières recyclées – vs – centre de tri	:	<u>100 000 \$</u>
Total		<u>757 150 \$</u>

Il s'agit d'une liste, à titre indicatif, d'économies financières potentielles, selon l'évolution des dossiers et des décisions du conseil des maires sur ces sujets, le cas échéant.

03-09-106

Projet pilote à Laverlochère – Déploiement de l'Internet haute vitesse aux citoyens.

Considérant la résolution n° 02-09-074 au conseil des maires du 25 février 2009 concernant la présentation du rapport de l'étude (Plan d'affaires) sur le déploiement de l'Internet haute vitesse en zone rurale. Trois (3) hypothèses/projets ont été présentés, c'est-à-dire :

- Privé (Radiocom JBM de Ville-Marie);
- Télébec;
- Regroupement de municipalités (organisme à but non lucratif).

Le tout selon 3 critères de viabilité :

- Coût comparable pour le citoyen;
(Environ 40 \$/mois plus 350 \$ pour l'équipement de base);
- Technologie fiable et exportable en milieu rural;
- Desserte intégrale du territoire.

Après discussion, sur recommandation de M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère, il est convenu de former un « comité d'élus municipaux » avec mandat de poursuivre le travail sur le projet de déploiement de l'Internet haute vitesse en milieu rural au Témiscamingue.

Les personnes suivantes se déclarent intéressées et volontaires :

- Monsieur Daniel Barrette, maire de Laverlochère;
- Monsieur Réjean Paquin, maire de Latulipe-et-Gaboury;
- Monsieur Sylvain Trudel, maire de Ville-Marie;
- Monsieur Kim Gauthier, maire de Fugèreville;
- Monsieur Yoland Trudel, conseiller municipal d'Angliers.

————— // —————

Le conseil prend acte des « principales modalités du Programme communautés rurales branchées » annoncé le 9 mars 2009 par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M^{me} Nathalie Normandeau, il s'agit d'un investissement (Fonds) de 24 M\$ afin d'étendre la couverture d'Internet à haut débit aux communautés rurales non desservies. Le programme s'adresse aux municipalités, aux MRC, aux conseils de bande, organismes à but non lucratif, etc.

03-09-107

Réalisation du projet Angliers/La Régionale.

Considérant le projet d'une petite centrale hydroélectrique Angliers/La Régionale en développement depuis l'année 1992;

Principales caractéristiques et retombées économiques annuelles	
Puissance installée	25 MW
Investissement	65 M\$
Droit hydraulique Québec	505 000 \$
Taxes Québec	239 000 \$
Redevances à la municipalité	165 000 \$
Emplois en construction	250
Emplois en opération	4

Considérant que ce projet a déjà obtenu toutes les autorisations et franchi toutes les étapes légales et réglementaires en cette matière;

Considérant qu'en cette période de crise qui perdure depuis 3 ans, le projet d'Angliers, considéré souhaitable et réalisable à court terme, aurait un impact positif pour la relance de notre économie et de nos emplois.

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ De réitérer notre appui et notre confiance à l'égard du promoteur;
- ❖ De demander au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, d'intervenir afin que le projet d'Angliers soit traité et reconnu à tous les niveaux, comme prioritaire avec échéance de mise en œuvre « 2009 », sans autre délai ni formalité.

03-09-108

Calendrier de réalisation du projet Angliers/La Régionale.

Considérant les récents pourparlers survenus entre la MRC de Témiscamingue et La Régionale relativement au projet hydroélectrique d'Angliers/La Régionale, en développement depuis l'année 1992;

Considérant que notre économie a un urgent besoin d'investissements et d'emplois;

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ D'informer le promoteur La Régionale Énergie inc. que la MRC de Témiscamingue maintient son appui à leur égard, mais souhaite ardemment obtenir un échéancier de réalisation du projet hydroélectrique d'Angliers d'ici l'été 2009.

La MRC de Témiscamingue réitère son entière collaboration au promoteur et à la municipalité d'Angliers, afin que le projet atteigne rapidement l'étape de mise en œuvre.

La MRCT considère que le projet a franchi toutes les étapes en la matière; en situation de crise économique qui sévit depuis 3 ans, le projet d'Angliers est souhaitable et réalisable à très court terme.

03-09-109

Suivi des dossiers, éléments nouveaux, questions, s'il y a lieu.

- Projet de la Corporation de développement de Béarn concernant la construction d'une ligne électrique d'Hydro-Québec sur 2 kilomètres sur le chemin de Pénétration à Béarn au coût de 136 000 \$ pour le développement industriel (à suivre);
- Question de la municipalité de Laforce concernant la Centrale Winneway, vente d'électricité (pouvoir d'une municipalité de réglementer la distribution d'électricité prévue au Code municipal).

03-09-110

Prochaine réunion.

Conseil des maires : 18 mars 2009 à 19 h 00 :

- Projets 2009 au Pacte rural de la MRCT 2007-2014;
- Avenir des stations d'essence au Témiscamingue (Invité : M. Denis Champagne).

03-09-111

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Marc Champagne
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 21 h 00.

(Original signé)

(Original signé)

Jean-Pierre Charron, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

